

Ma Ferme

Tous Co-opérateurs Charte et applications

Lieu solidaire de culture et d'échange entre producteurs et consommateurs en recherche de pratiques nourricières durables respectueuses de l'environnement.

Ma Ferme

Ma Ferme est un **facilitateur et une pépinière pour l'entrepreneuriat rural**. Elle met des infrastructures flexibles et un maximum de synergies à disposition de porteurs de projet, d'indépendants, d'ASBL, de PME en création ou déjà à maturité, présents sur le site et dans toute la région.

Ma Ferme est elle-même un entrepreneur rural sur son propre site. Elle offre des services, produit et transforme des matières premières.

Les projets qui s'y développent sont à vocation rurale. Ils sont inscrits dans le circuit-court, respectueux de l'environnement et du voisinage, sous contrainte de viabilité financière. Ils sont à taille humaine, sans minimiser leur impact économique.

Nos Valeurs Communes

Participer à un nouveau modèle qui lie objectifs écologiques, liens sociaux et nouvelle économie:

- **Liens sociaux** : Ma Ferme est un lieu de vie ouvert à tous. C'est un lieu qui se veut agréable. Les bons liens sociaux y sont capitaux et l'entraide y est de mise. Plus spécifiquement nous avons comme objectif de:
 - Créer des emplois ruraux, épanouissants et diversifiés
 - Connecter et créer des synergies en respectant un équilibre harmonieux
 - Participer au développement de l'économie locale avec esprit d'ouverture
 - Participer à la construction d'une société inclusive
- **Objectifs écologiques** : Tous les projets installés à la ferme ont des considérations environnementales et idéalement des ambitions de préservation et régénération de la biodiversité et des écosystèmes naturels.
- **Une nouvelle économie** : Envisager l'économie comme un moyen permettant le développement de notre modèle et non comme une fin.
 - Nous nous engageons à soutenir un modèle d'impact positif maximum sur l'écologie et les liens sociaux, sous contrainte de profit.

- Nous voulons développer un réseau de projets viables pour participer au développement économique des zones rurales.
- Nous voulons encourager la coopération entre producteurs, transformateurs et distributeurs.
- **Partager et Essaimer:** Inspirer et encourager un nouveau mode sociétal basé sur plus de solidarité et de complémentarité. Partager et transmettre les connaissances.

Nos engagements

Toute personne active au sein de Ma Ferme (producteur ou autre) :

- S'engage à **respecter les valeurs** de Ma Ferme et à prendre ses décisions et actions en accord avec celles-ci.
- S'engage à **contribuer à l'évolution et à l'affinage du projet** de Ma Ferme, son modèle et son fonctionnement avec proactivité, sincérité, transparence et bienveillance. Personne n'est "client" à Ma Ferme, chacun porte sa pierre à l'édifice. C'est pourquoi chaque producteur participe de manière positive à faire avancer le projet Ma Ferme et à trouver les solutions.
- S'inscrit dans une dynamique d'**entrepreneuriat durable** et régénérant de son environnement. Cela suppose notamment :
 - Réduire les externalités négatives de ses activités sur l'environnement
 - Maximiser les externalités positives de ses activités sur l'environnement
 - Favoriser l'emploi local et privilégier le circuit court
 - Façonner des produits et/ou fournir des services de qualité
- Reconnaît que le modèle de **Ma Ferme représente une opportunité** et qu'à ce titre il gagne à être étendu à d'autres producteurs.
- Travaille de manière **professionnelle et autonome**. Chacun est responsable du bon fonctionnement de son entreprise et le revenu de chaque entrepreneur dépend du résultat de son travail, sans préjudice d'éventuels mécanismes de solidarité.
- Accepte le principe d'un partenariat économique fort, ainsi que le **modèle économique de Ma Ferme**
- Accepte que Ma Ferme soit aussi un **lieu d'accueil** ; participe à l'accueil des visiteurs à la ferme et au partage de son savoir et de son savoir-faire.

Le modèle économique de Ma Ferme

Afin de renforcer la solidarité entre producteurs et de favoriser l'esprit coopératif, Ma Ferme adopte le modèle économique suivant:

- Chaque producteur contribue à une **participation mensuelle fixe** basée sur la superficie allouée à son projet. Cette participation est basée sur la fourchette basse du marché afin de la rendre accessible financièrement à tous.
- Chaque producteur contribue à une **participation variable** appelée "pot commun" et permettant de financer:
 - La promotion des différents projets et produits auprès de la communauté Ma Ferme (1200+ coopérateurs et plusieurs milliers de sympathisants)
 - La construction et entretien des espaces partagés (co-working, sanitaires et autres services éventuels)
 - En concertation avec les producteurs le solde sera alloué au soutien de projets connaissant des difficultés financières ponctuelles ou au lancement de nouveaux producteurs.

Cette participation au "pot commun" correspond au montant maximum entre :

- **150€/mois par ETP** actif au sein de Ma Ferme
- **Ou 3% du chiffre d'affaires annuel** de l'année précédente réparti sur 12 mois

Le gouvernance à Ma Ferme

La gouvernance s'articule de la manière suivante:

- Assemblée Générale - 1 fois par an - Comptes, suivi stratégique, élection du CA
- Conseil d'Administration - 4 fois par an - Suivi stratégique, élection des gérants
- Gérants - Suivi opérationnel, installation de nouveaux producteurs, coordination administrative et technique
- Comité exécutif (réunion du 4) - Implication opérationnelle, gestion de projets
 - Un responsable de suivi est désigné pour chaque nouveau projet
 - Rétroplanning et agenda de reporting sont définis avec le responsable de suivi

Processus de prise de décisions:

- **Réunions de mise au point** : Le responsable de suivi de Ma Ferme définit une proposition avec les personnes concernées : "Je me sens à l'aise de proposer cette solution au groupe"
- **Résumé de la solution sur Slack** : Le responsable de suivi met la solution par écrit via l'outil de communication interne (Slack) avec un maximum d'informations
- **Présentation de la solution au comité exécutif** (réunion du 4) :
 - Les administrateurs délégués valident la solution avec le groupe
 - Si la proposition n'est pas acceptée par le groupe (système de consensus) et qu'aucune solution n'est trouvée au moment de la réunion, on repart pour un 2e tour de prise de décision
- Afin d'éviter de diviser le groupe nous essayons toujours d'avancer sans vote, mais bien par consensus. Si au final aucune solution n'est trouvée avec le groupe, les gérants tranchent sur la meilleure alternative.

Précisions:

- Le comité exécutif (réunion du 4) est composé de responsables de projets liés à la ferme et d'invités en tant qu'experts. Sauf exception, un nouveau producteur ou porteur de projet qui ne serait pas encore validé n'est pas invité au comité exécutif afin d'éviter tout conflit d'intérêt
- Les problématiques traitées sont celles ayant un impact important sur la vie à la ferme
- Le système de consensus est réalisé avec les personnes actives de la réunion du 4 (ayant participé minimum à 3 réunions sur les 10 dernières) et qui ne sont pas partie prenante dans le projet.

Révision de la Charte

Les ambitions citées ne sont pas exhaustives. L'expérience nous montrera quelles valeurs sont vécues et portées par l'ensemble des parties-prenantes. La présente charte n'est pas un écrit figé. Elle est appelée à évoluer avec l'évolution du projet.